

## Les fins dernières, 4 (1<sup>er</sup> avril 2008)

### L'enfer (la fin manquée)

#### I. L'existence et l'éternité de l'enfer sont de foi

Les affirmations de Notre-Seigneur dans les évangiles, celles des apôtres dans les épîtres et l'apocalypse, les enseignements des Pères de l'Eglise, les témoignages de la Liturgie, la doctrine du magistère de l'Eglise – des premiers symboles, à l'époque contemporaine (Vatican II : LG 48 ; CEC 1033-1037 ; *Spe salvi*, 43-45) – sont convergentes : il existe dans l'au-delà un juste châtement pour ceux qui meurent en état de péché mortel. La raison comprend que ce mystère est convenable à la sagesse de Dieu, à sa justice et à son honneur, et il y a un certain consensus universel des croyances humaines sur ce point.

L'éternité de l'enfer vient essentiellement de la nature même du péché mortel, choix délibéré et *de soi définitif*, dont la gravité comporte une certaine infinité, à cause de la dignité infinie de Celui qui est offensé : c'est pourquoi il requiert, pour son pardon, la mort d'un Homme-Dieu (cf. *ST*, 3, 1, 2, ad 2). Cette éternité est la seule sanction pleinement efficace de la loi naturelle. « Aussi je veux que tu saches ce qui arrive au l'instant de la mort à ceux qui, pendant leur vie, se sont mis sous la seigneurie du démon – non par contrainte, car ils ne peuvent y être forcés, comme je te l'ai dit, mais volontairement ils se sont mis entre ses mains. Quand donc ils arrivent, sous cette seigneurie perverse, aux approches de la mort, ceux-là n'attendent pas un autre jugement ; mais eux-mêmes sont leur juge avec leur propre conscience, et c'est en désespérés qu'ils se précipitent dans l'éternelle damnation. Ils se cramponnent à l'enfer par la haine, en cette approche de leur mort, et avant même de le posséder, eux-mêmes choisissent l'enfer pour leur part, avec leurs seigneurs démons. (...) Ils voient avec désespoir le lieu qui leur est destiné et l'embrassent par la haine, comme je te l'ai dit. » (Sainte Catherine de Sienne, *Le Dialogue*, ch. 43).

Les théories des prétendus « miséricordieux » et de tous ceux qui affirment une conversion des démons et des damnés (apocatastase) sont contraires à l'Écriture et condamnées par l'Église. La doctrine d'un enfer vide, soutenue par Ūrs von Balthasar et aujourd'hui fort répandue, est appuyée sur des arguments spécieux et ne trouve aucun appui dans la tradition : on peut même affirmer qu'elle contredit l'Écriture et vide le dogme de sa substance (cf. Bot et Pagès, bibliographie).

#### II. La peine du sens

Le péché mortel comporte un *détournement de Dieu*, puni par la peine du dam, et une *conversion à la créature*, punie par la peine du sens. Cette peine, comme les créatures, est variée : comme toute créature sera pour les bienheureux une cause de joie, elle sera pour les damnés une cause de tourment. « L'univers entier combattra avec Dieu contre les insensés » (Sg 5, 21). Cette peine multiforme, proportionnée à la nature et à la gravité des fautes commises, comporte la société des démons et des autres damnés, l'horreur du lieu, et, après la résurrection, la douleur dans tous les sens.

La principale de ces peines est celle du feu : c'est une peine positive et extrinsèque, non purement spirituelle, une réalité distincte de la douleur dont elle est la cause. L'âme damnée, avant la résurrection, se trouve comme liée, ligotée à un élément inférieur qui lui impose son lieu et qu'elle appréhende comme lui étant nocif : « Je suis cruellement torturé dans cette flamme » dit le mauvais riche (Lc 16, 23). Après le jugement dernier, les peines des damnés s'accroissent par la douleur directement sensitive : « Le pécheur recevra un corps éternel de telle sorte que, brûlé par ce feu, il ne soit jamais consumé » (S. Cyrille de Jérusalem). Il est juste que le corps, instrument du péché, soit aussi associé à la peine. Voici un passage de la vision de l'enfer qu'eût Sainte Thérèse d'Avila :

« [Peine des sens] L'entrée me parut semblable à une ruelle très longue et très étroite, ou encore à un four extrêmement bas, obscur et resserré. Le fond était comme une eau fangeuse, très sale, infecte et remplie de reptiles venimeux. A l'extrémité se trouvait une cavité creusée dans une muraille en forme d'alcôve où je me vis placée très à l'étroit. Tout cela était délicieux à la vue, en comparaison de ce que je sentis alors ; car je suis loin d'en avoir fait une description suffisante. Quant à la souffrance que j'endurais dans ce réduit, il me semble impossible d'en donner la moindre idée ; on ne saurait jamais la comprendre. Je sentis dans mon âme un feu dont je suis impuissante à décrire la nature, tandis que mon corps passait par des tourments intolérables. (...) De plus, je voyais que ce tourment devait être sans fin et sans relâche. [Peine du dam] Et cependant toutes ces souffrances ne sont rien

encore auprès de l'agonie de l'âme. Elle éprouve une oppression, une angoisse, une affliction si sensible, une peine si désespérée et si profonde, que je ne saurais l'exprimer. Si je dis que l'on vous arrache continuellement l'âme, c'est peu, car, dans ce cas, c'est un autre qui semble vous ôter la vie. Mais ici, c'est l'âme elle-même qui se met en pièces. Je ne saurais, je l'avoue, donner une idée de ce feu intérieur et de ce désespoir qui s'ajoutent à des tourments et à des douleurs si terribles. Je ne voyais pas qui me les faisait endurer, mais je me sentais, ce semble, brûler et hacher en morceaux. Je le répète, ce qu'il y a de plus affreux, c'est ce feu intérieur et ce désespoir de l'âme. Dans ce lieu si infect d'où le moindre espoir de consolation est à jamais banni, il est impossible de s'asseoir ou de se coucher, l'espace manque, j'y étais enfermée comme dans un trou pratiqué dans la muraille. Les parois elles-mêmes, objet d'horreur pour la vue, vous accablent de tout leur poids. Là tout vous étouffe ; il n'y a point de lumière, mais les ténèbres les plus épaisses. Et cependant, chose que je ne saurais comprendre, malgré ce manque de lumière, on aperçoit tout ce qui peut-être un tourment pour la vue. » (Ste Thérèse d'Avila, *Vie*, ch. 32)

### III. La peine du dam

C'est la peine principale de l'enfer, correspondant au fait que l'âme s'est détournée de Dieu, pour choisir comme fin ultime quelque chose de créé. L'homme en effet ne peut trouver qu'en Dieu le bonheur infini auquel il aspire, mais le damné a persévéré dans le choix d'un bien fini contre l'ordre de la sagesse divine : il veut le bonheur, sans limites, mais hait la loi de Dieu qui lui en montre le chemin. Dieu s'est donc retiré de lui lors de son péché mortel et le damné se rend compte désormais de cette perte infinie et définitive.

La damnation est donc un « état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu » ; elle ne doit pas être conçue « comme espèce de vengeance, infligée par Dieu de l'extérieur, mais comme découlant de la nature même du péché » (CEC 1033 et 1472). C'est d'abord une *solitude*, une incapacité radicale d'aimer, un isolement infini : « L'âme ne peut vivre sans amour, il lui faut toujours quelque chose à aimer, car c'est d'amour qu'elle est faite, et c'est par amour que je la créai. » (Ste Catherine de Sienne, *Le Dialogue*, ch. 51) ; « L'enfer, c'est de ne plus aimer. (...) L'erreur commune à tous est d'attribuer à ces créature abandonnées quelque chose encore de nous, de notre perpétuelle mobilité, alors qu'elles sont hors du temps, hors du mouvement, fixées pour toujours. Hélas, si Dieu nous menait par la main vers une de ces choses douloureuses, eût-elle été jadis l'ami le plus cher, quel langage lui parlerions-nous ? (...) Partager son sort ! Le malheur, l'inconcevable malheur de ces pierres embrasées qui furent des hommes, c'est qu'elles n'ont plus rien à partager. » (G. Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*). C'est un *déchirement* intérieur entre le vœu profond du bonheur et la haine de la loi d'humilité par laquelle on va à Dieu : « ce qu'elle veut, la volonté du damné ne l'obtiendra jamais » (S. Bernard). C'est un *endurcissement éternel* dans le refus : « si nous sommes libres pour un certain temps seulement, si au bout d'un certain temps nous devons entrer infailliblement dans le bien, alors la liberté est une comédie » (P. Molinié).

Le châtement est proportionné à la gravité des fautes et à la grandeur des grâces repoussées. Il est marqué par le désespoir absolu de la fin définitivement manquée : « Par moi l'on va dans la cité dolente / par moi l'on va dans l'éternelle douleur / Par moi l'on va chez la race perdue / (...) Vous qui entrez, laissez toute espérance » (Dante, frontispice de l'Enfer) « Quand vous mettriez mille géhennes ensemble, ce ne serait encore rien, en comparaison de la perte de la gloire bienheureuse, du fait d'être haï du Christ et d'entendre de lui : "Je ne vous connais pas" » (S. Jean Chrysostome).

Au jugement dernier, les réprouvés ne connaîtrons pas la nature intime de la gloire des élus mais ils sauront que les bienheureux sont dans une gloire ineffable : ceux qu'ils ont persécuté et tenus pour fous sont comptés parmi les Fils de Dieu (cf Sg 5, 1-5).

### Bibliographie

- Catéchisme de l'Eglise catholique, nn. 1033-1037, 1472.
- Saint Thomas d'Aquin, *Somme contre les gentils*, L. 4, ch. 89-90 et 93 (Garnier-Flammarion, 1999).
- Dante Alighieri, *La Divine comédie*, Première partie, L'Enfer.
- Sainte Catherine de Sienne, *Le Dialogue*, ch. 38-48.
- Sainte Thérèse d'Avila, *Vie écrite par elle-même*, ch. 32.
- Sœur Josepha Menendez, *Un appel à l'amour* (préfacé par le C<sup>al</sup> Pacelli).
- Jean-Marc Bot, *Osons reparler de l'enfer*, Ed. de l'Emmanuel, 2002.
- Guy Pagès, *Judas est en enfer, Réponses à H.-U. von Balthasar et à H.-J. Klauck*, F.-X. de Guibert, 2007.